



Embaixada da República de Angola em França

## **DON DE SCULPTURES**

### **Réponses aux questions de *Cultures en Dialogue***

Tout d'abord j'aimerais clarifier qu'il ne s'agit pas d'une restitution, mais d'un don. Les deux œuvres d'art français du XVIII<sup>e</sup> siècle, *Zéphyr, Flore et l'Amour*, d'une part et *l'Abondance*, d'autre part, d'une grande valeur historique et artistique, ont été acquises par l'Angola en 1979 au moment de l'achat du bâtiment qui accueille son ambassade en France. Elles avaient été placées dans le jardin par leur ancien propriétaire.

Ces œuvres, commandées respectivement par les rois Louis XIV et Louis XV pour orner les jardins de leurs châteaux, avaient été dispersées comme conséquence des événements liés à la Révolution et le musée de Versailles menait depuis un long moment, un travail de recherche pour les localiser et essayer de les récupérer.

Monsieur Lionel Arsac, conservateur au musée national des châteaux de Versailles et de Trianon qui menait cette recherche et qui avait dressé une liste de tous ceux qui avaient acheté les sculptures de manière successive, ainsi que leur descendance, a visité toutes leurs propriétés à la recherche de ses traces. Le bâtiment de l'ambassade d'Angola ayant appartenu à la descendance de l'un des acheteurs, Monsieur Arsac a demandé une autorisation pour y effectuer une visite et il a trouvé la première sculpture recherchée, plus une deuxième qui avait été portée disparue depuis des années.

Après cette découverte, le Directeur du musée en a informé l'ambassade et demandé un rendez-vous pour parler de ses intentions de récupérer les sculptures et des modalités à envisager pour y parvenir.

Les échanges entre Versailles et l'ambassade d'Angola, dans un premier temps, puis entre les ministères de la Culture d'Angola et de France, se sont déroulés d'une façon très cordiale, compte tenu du grand respect de l'Angola à l'égard de l'histoire, du patrimoine et de l'identité des peuples et de sa conviction selon laquelle chaque peuple doit avoir la primauté de la jouissance de sa propre création artistique.

L'État angolais, répondant à la demande de Versailles, a accepté de faire don des sculptures à l'État français, au nom des excellentes relations de coopération bilatérale, et en vue de renforcer les liens culturels entre les deux pays.

António Agostinho Neto, le premier Président d'Angola qui fut également médecin et poète et dont les idéaux inspirent toujours notre pays, avait écrit :

**« Voici nos mains  
ouvertes sur la fraternité du monde  
à l'avenir du monde  
unies dans la certitude  
pour le droit pour l'union pour la paix ».**

Un Protocole de donation a été signé le 1<sup>er</sup> septembre 2021 entre les ministères de la Culture des deux pays à l'ambassade d'Angola à Paris, et la cérémonie de donation a eu lieu le 4 février 2022 à Versailles, avec la présence des ministres de la Culture respectifs. À cette occasion, ils ont signé un Accord intergouvernemental de coopération dans le domaine de la Culture.

Certaines actions de coopération culturelle bilatérale, découlant du Protocole de donation des sculptures, sont en préparation, notamment un programme d'échange entre des professionnels angolais et français dans le domaine des musées et du patrimoine. Celui-ci se matérialisera par la venue de professionnels angolais à Versailles en mai prochain. Cet échange s'étendra également au domaine de l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et législations culturelles, avec le déplacement d'experts du Ministère français de la Culture en Angola, avant la fin de l'année.

L'Ambassade d'Angola recevra de la part du Château de Versailles, en juillet prochain, deux répliques des sculptures pour remplacer les originales dont elle a fait don à la France et une plaque de marbre consacrée à la République d'Angola en tant que l'un des grands mécènes de Versailles, a été placée dans la galerie prévue à cet effet.

L'exposition des deux sculptures, conçue pour célébrer le don et inaugurée lors de la cérémonie, le 4 février, restera ouverte au public durant trois mois, après quoi les œuvres d'art prendront place dans les salles du Musée national des Châteaux de Versailles et de Trianon, et dont les cartels porteront l'inscription suivante: « Donation de la République d'Angola en 2022 ».

**Ambassade d'Angola en France, Paris, le 9 février 2022**

**Nicasia Pesle**

**Consultante pour la Culture**